






Être patron, ça s'apprend, ça se transfère

- Vous souhaitez céder votre activité ?**
- Vous souhaitez reprendre une entreprise ?**
- Vous pensez qu'être patron ne s'improvise pas...**



OPCALIA Rhône-Alpes vous accompagne pendant ce « passage de témoin »

Afin de vous donner les meilleures chances de succès dans votre projet :

-  Nous évaluons les besoins en compétences du Repreneur au regard de son expérience et de son projet.
-  Nous bâtissons un projet de formation personnalisé lié à son projet, que celle-ci soit généraliste (gestion et pilotage d'une entreprise) ou technique (secteur d'activité de votre entreprise), en externe (dans un ou plusieurs organismes de formation) ou en interne (valorisation du transfert de savoirs du Cédant ou d'une personne clé de l'entreprise vers le Repreneur).
-  Nous orientons le Repreneur vers l'offre de formation appropriée.
-  Nous assurons le montage des dossiers et l'ingénierie financière du projet.
-  Nous vous informons sur l'offre de services d'autres partenaires ou sur d'autres aides pouvant être mobilisées.

Transfert pour le Cédant

- Pour maintenir l'activité et l'emploi, et la notoriété de l'entreprise.
- Pour rassurer les partenaires de l'entreprise (clients, fournisseurs, banquiers...).
- Pour transmettre « en douceur » son entreprise et contribuer à la professionnalisation du Repreneur en lui transmettant son expérience.

Transfert pour le Repreneur

- Pour se former à un nouveau métier.
- Pour fiabiliser le dossier de financement auprès des banques et accompagnateurs.
- Pour prendre en charge progressivement ses nouvelles missions de Dirigeant d'entreprise avec apprentissage direct auprès du Cédant.
- Pour s'assurer de meilleures chances de réussite d'une reprise pérenne.

Pour tout contact :
Béatrice MARCINIAC
beatrice.marciniak@opcalia-ra.com
06 20 71 42 13